

— M. FAGEL cite également des exemples d'espèces "méridionales" qui vivent en Suède, tandis qu'elles sont inexistantes en Finlande.

M. GHESQUIÈRE souligne aussi le jeu des influences microclimatiques sur certains biotopes; il cite le cas de *Sycophaga sycomori* (L.), parasite des figues, qui a été récolté en Belgique, sans indications biologiques, malheureusement, par SÉVERIN, en 1910. Ce Chalcidien Agaonide (famille tropicale et méditerranéenne) spécifique des Figuiers, serait à rechercher dans les fruits de ces arbres qui fructifient dans notre pays, en quelques stations bien exposées.

— La séance est levée à 16 heures 55.

## CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DES

## Coléoptères de Belgique

PAR

L. FRENNET

Voici quelques Coléoptères intéressants ou nouveaux pour notre faune :

- Falagria thoracica* CURTIS. — Torgny, 6-39, sur une fourmilière.  
*Stilicus geniculatus* ER. — Dans les détritits d'inondation, en nombre, à Droogenbosch, 2-46.  
*Ancyrophorus aureus* FAUVEL. — Ruisseau de Solières (Ben-Ahin), 4-46, sous les pierres, dans le courant.  
*Staphylinus aeneocephalus* DE GEER. — Andenne, 4-46, 1 ex. dans une carrière.  
*Deleaster dichrous* GRAV. — Andenne, 4-46, 1 ex., courant au soleil.  
*Pselaphus Heizei* HBST. — Inondation de Droogenbosch, 2-46, en nombre. Ben-Ahin, 4-46, 2 ex. en fauchant au crépuscule.  
*Hydraena nigrita* GERM. — Ruisseau de Solières (Ben-Ahin), 4-46, Java, 6-46, en nombre.  
*Ochtebius bicolor* GERM. — Inondations de Droogenbosch, 2-46, 1 ex.  
*Choleva aquilonia* KROGERUS. — Belg. nov. sp. Purnode, 7-44 (R. CREMER) 2 ex. Espèce finno-sibérienne, me dit notre collègue M. CATELIN, qui a eu l'obligeance de la déterminer, qui semble remplacer *Ch. agilis* ILLIG. dans le N. E. de l'Europe.  
*Aphodius biguttatus* GERM. — Andenne, 4-46, en nombre, dans du crottin de mouton.  
*Aphodius consputus* CREUTZ. — Andenne, 9-46, en nombre dans les bouses de vache et le crottin de cheval.  
*Attagenus piceus* OL. — Andenne, 4-46, 1 ex. sur une fenêtre.  
*Cis alni* GYLL. — Bauche, 6-45, 1 ex. dans un polypore.  
*Agrilus convexicollis* REDTB. — Ben-Ahin, 6-46, 1 ex. sur un frêne.

*Idolus picipennis* BACH. — Ben-Ahin, 4-46, en nombre sur les buissons.

*Leptura sexguttata* F. — Bauche, 6-45, 1 ex. sur une fleur de ronce.

*Grammoptera variegata* GERM. — Ben-Ahin, 6-46, 1 ex. sur une ombellifère.

*Caenoptera umbellatarum* SCHREB. — Ben-Ahin, 6-46, 3 ex. sur des ombellifères.

*Longitarsus agilis* RYE. — Genval, 5-46, 1 ex. sur *Scrophularia*.

*Chaetocnema Mannerheimi* GYLL. — Genval, 5-46, 3 ex. à terre.

*Chaetocnema subcoerulea* KUTCH. — St. Hubert, 6-46, 1 ex. dans une prairie tourbeuse.

*Anthonomus rufus* GYLL. — Bauche, 6-45, 1 ex. en fauchant.

*Gymnetron melas* BOHM. — Bauche, 6-45, en nombre sur *Linaria minor*.

*Baris morio* BOH. — Belg. nov. sp. Andenne, 6-46, 6 ex. sur *Reseda luteola*.

*Sirocalus quercicola* PAYK. — Java, 4-46, 1 ex. sur un chêne.

*Barynotus elevatus* MRSH. — Ben-Ahin, 6-46, 1 ex. à terre.

*Xyleborus dryographus* RATZ. — Java, 6-46, 1 ex. au vol.

## RECTIFICATIONS:

*Acalles camelus* F. — (Bulletin, Tome II, 1920 p. 49) est *A. roboris* CURT.

*Chrysobothris chrysostigma* HRBST. — (Bulletin du 31-5-37, p. 199) de Bohan, 8-35 (DELÈVE).

*Chrysobothris chrysostigma* HRBST. — (Bulletin de 26-4-46, p. 92) de Purnode 5-44 (CREMER) sont des *Ch. affinis* F.

## BULLETIN & ANNALES de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des ANNALES est porté à *deux cent cinquante francs*.

Le prix de chacun des tomes I à VI du BULLETIN est de *soixante-cinq francs*.

Le prix de la collection des tomes I à LXVI des ANNALES a été fixé à *douze mille cinq cents francs* (assemblées générales des 9 janvier 1927, 14 janvier 1945 et 13 janvier 1946).

## MÉMOIRES

### de la Société Entomologique de Belgique

Les MÉMOIRES de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Le prix du tome II a été fixé à *trente francs*, celui des tomes III, IV, VI à VIII, IX, XI, XIII à XVI à *cinquante francs*, celui des tomes I, XII, XVII à XIX à *soixante francs*, celui des tomes XX à XXII à *septante-cinq francs*, celui des tomes V et X à *nonante-cinq francs*, celui du tome XXIII à *cent et quinze francs*, celui du tome XXIV à *trois cent vingt francs*.

Le prix de la collection des tomes I à XXII des MÉMOIRES a été fixé à *douze cents francs* (assemblées générales des 9 janvier 1927, 14 janvier 1945 et 13 janvier 1946).

Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.